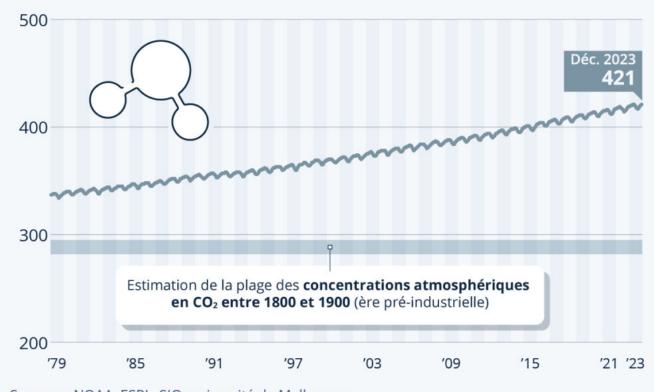


Le rythme d'accroissement du CO2 dans l'atmosphère s'accélère

Le rythme d'accroissement du CO₂ dans l'atmosphère s'accélère

Évolution de la concentration mensuelle de CO₂ dans l'atmosphère (1979-2023) et niveau à l'ère pré-industrielle



Sources: NOAA, ESRL, SIO, université de Melbourne







Selon le <u>suivi</u> de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique, en décembre 2023, l'atmosphère de la Terre affichait une concentration de 421 parties par million (ppm) du principal <u>gaz à effet de serre</u>, le dioxyde de carbone. Cela représente 4 ppm de plus qu'il y a deux ans et 24 ppm de plus qu'il y a dix ans, en 2013.

Toujours selon l'agence américaine, le rythme d'accroissement annuel du dioxyde de carbone (CO2) dans l'atmosphère, essentiellement dû à la <u>combustion des énergies fossiles</u>, a triplé depuis les années 1960. Comme l'indique également notre graphique, on estime que la concentration atmosphérique en CO2 est supérieure d'environ 50 % au niveau de l'ère pré-industrielle (19ème siècle).

L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère a un <u>impact direct sur le climat</u>. « Le niveau actuel des concentrations de gaz à effet de serre nous conduit vers une augmentation des températures bien supérieure aux objectifs de l'Accord de Paris d'ici à la fin du siècle », a averti Petteri Taalas, le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, lors de la publication du dernier rapport sur les gaz à effet de serre de l'agence en novembre dernier.

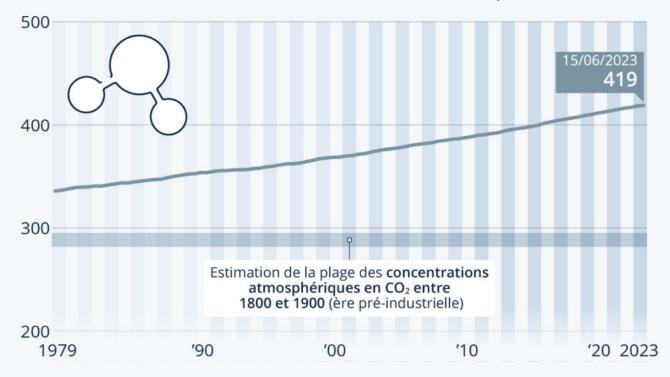
De Tristan Gaudiaut pour Statista

Le rythme d'accroissement du CO2 dans l'atmosphère s'accélère



Le rythme d'accroissement du CO₂ dans l'atmosphère s'accélère

Évolution de la concentration atmosphérique moyenne annuelle mondiale* de CO₂ et niveau à l'ère pré-industrielle



^{*} en ppm, données relevées au 15 janvier et au 15 juin de chaque année Sources : NOAA, ESRL, SIO, université de Melbourne





Selon le <u>suivi</u> de l'Agence américaine d'observation océanique et atmosphérique, en juin 2023 (moyenne annuelle), l'atmosphère de la Terre affichait une concentration de 419 parties par million (ppm) du principal <u>gaz à effet de serre</u>, le dioxyde de carbone. Cela représente 4,3 ppm de plus qu'en juin 2021 et 23,5 ppm de plus qu'il y a dix ans, en 2013.



Toujours selon l'agence américaine, le rythme d'accroissement annuel du dioxyde de carbone (CO2) dans l'atmosphère, essentiellement dû à la <u>combustion des énergies fossiles</u>, a triplé depuis les années 1960. Comme l'indique également notre graphique, on estime que la concentration atmosphérique en CO2 est en hausse d'environ 50 % depuis l'ère pré-industrielle (19ème siècle).

L'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère a un <u>impact direct sur le climat</u>. « Le niveau actuel des concentrations de gaz à effet de serre nous conduit vers une augmentation des températures bien supérieure aux objectifs de l'Accord de Paris d'ici à la fin du siècle », a averti cette semaine Petteri Taalas, le Secrétaire général de l'Organisation météorologique mondiale, lors de la publication du dernier <u>Bulletin des gaz à effet de serre</u> de l'agence.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Industrie : La cimenterie de Beaucaire parmi les 50 plus gros émetteurs français de CO2



Selon <u>le Réseau action climat France</u>, la cimenterie Calcia figure parmi les 50 plus sites industriels émettant le plus de CO2 de l'Hexagone. Si aucun site n'est implanté dans le

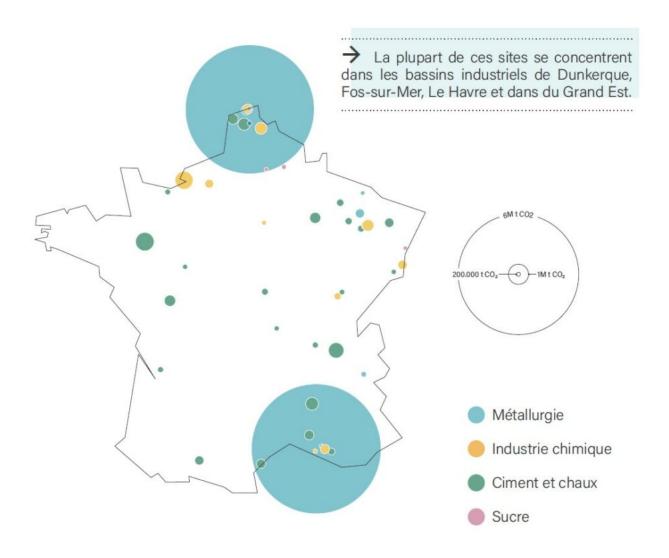


Vaucluse, l'essentiel de ces installations sont regroupées autour de l'étang de Berre ainsi que dans le Nord de la France.

Avec 461 millier de tonnes CO2 émis en 2022, la cimenterie Calcia de Beaucaire, créée en 1925, apparaît en 17^e position du top 50 des sites industriels émettant le plus de CO2 en France. Pour sa part, la cimenterie Lafarge du Teil en Ardèche arrive en 8^e position (625 milliers de tonnes).

Dans ce classement réalisé par <u>le Réseau action climat France</u>, qui fédère les associations impliquées dans la lutte contre le dérèglement climatique et la transition écologique, c'est le site d'Arcelor Mittal de Fos-sur-Mer dans les Bouches-du-Rhône qui arrive en tête avec 6 446 tonnes de CO2 émis l'année dernière. Parmi ces installations polluantes, un grand nombre se trouvent autour de l'étang de Berre ainsi que dans le Nord de la France (les sites de Dunkerque et Fos-sur-Mer représentent 25% des émissions de gaz à effet de serre de l'industrie française). On en trouve également un certain nombre dans le Grand Est ainsi qu'en Normandie. En termes d'activités, se sont celles de la métallurgie, suivies de celles des ciments et chaux, puis l'industrie chimique et le sucre qui constituent ces plus gros émetteurs de CO2. Au total, la part des émissions de ces 50 sites représentent 10% des émissions nationales de CO2 et près de 60% des émissions industrielles.



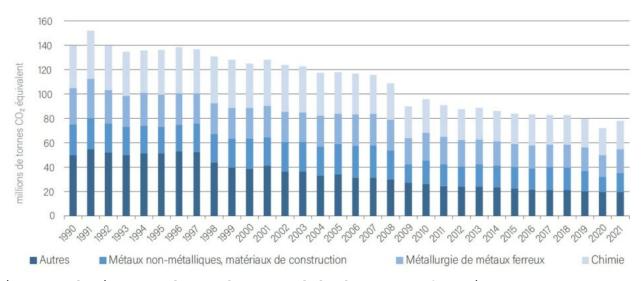


Une mutation en profondeur?

Cependant, le volume des émissions de CO2 de l'industrie a presque diminué de moitié entre le début des années 1990 et 2021. Entre 2019 et 2022, la cimenterie de Beaucaire, qui emploie plus d'une centaine de personnes, a ainsi réduit ses émissions de -11,2%. Sur cette période, 37 des 50 plus gros émetteur de CO2 ont également réduit leur rejet de gaz à effet de serre.

Si bon nombre de ces industriels semblent avoir amorcé une réduction de ses émissions globales depuis 2019, il reste cependant à confirmer qu'il ne s'agit pas d'une tendance conjoncturelle mais bien d'une transformation écologique pérenne. Ainsi, dans le même temps, le site Lafarge du Teil a vu ses émissions augmenter de +13,3%.



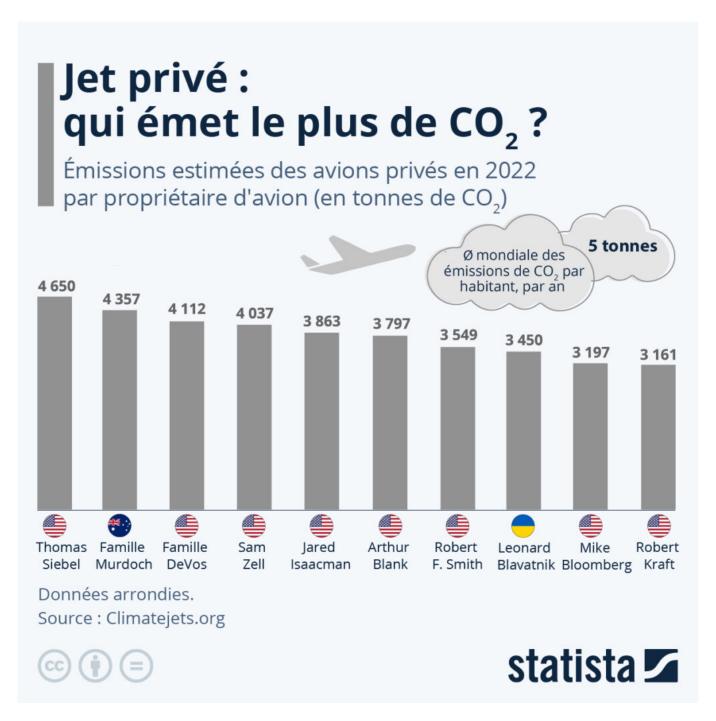


Répartition des émissions de CO2 du secteur de l'industrie manufacturière et construction en France.

« L'industrie a entamé sa transition carbone au début des années 1990, principalement l'industrie chimique grâce à de nouvelles technologies de production moins émettrices de protoxyde d'azote (N2O), explique le rapport de Réseau action climat France. Les autres industries n'ont pas engagé de transformations environnementales et la réduction de leurs émissions est à imputer aux fermetures de sites, délocalisations et importations. Ces dernières années, en dehors de la réduction des émissions causée par la diminution de la production pendant la crise économique de 2008, les émissions du secteur n'ont pratiquement pas diminué. Le budget carbone de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) alloué au secteur de l'industrie a été respecté seulement en 2020, du fait du ralentissement économique lié à la pandémie et pourrait l'être pour l'année 2022, placée sous le signe de la sobriété énergétique forcée. » Pour rappel, les objectifs en France sont une baisse de 40% des émissions de CO2 entre 2018 et 2030, soit une réduction de 7,8 millions de tonnes chaque année. De quoi alors inscrire l'industrie française de l'acier dans la trajectoire de l'Accord de Paris. Le but final étant d'atteindre une neutralité carbone en 2050.

Jet privé : qui émet le plus de CO2 ?





Elon Musk, Kim Kardashian, Bill Gates: quelles sont les célébrités qui voyagent le plus en jet privé?

Un adolescent américain a répertorié et dénoncé les <u>voyages en jet privé</u> des personnes les plus riches du monde, en révélant leur empreinte carbone. Akash Shendure a compilé sur son site Climate Jets des données montrant l'empreinte carbone de 163 utilisateurs de jets privés. La liste contient des



informations détaillées sur les vols privés de toutes sortes de célébrités, de l'entrepreneur Bill Gates au rappeur Pitbull.

Shendure a tiré ces <u>chiffres</u> de différentes bases de données, comme celle de Jack Sweeney, un étudiant en informatique connu pour avoir traqué les jets privés et les yachts de certains oligarques russes, d'Elon Musk et d'autres personnalités.

Comme le montre notre graphique, les familles individus et les individus listés émettent souvent, rien qu'avec leurs vols annuels <u>en jet privé</u>, des milliers de fois plus que l'empreinte carbone annuelle d'une personne moyenne. En tête de liste : l'entrepreneur et milliardaire américain Thomas Siebel qui, selon Shendure, utilise trois jets privés et a effectué au moins 458 vols en 2022, soit plus d'un vol par jour. Selon ces données, il a émis 4.650 tonnes de CO2 en 2022 rien qu'en utilisant ses jets privés.

Shendure espère que les inégalités démensurées entre riches et pauvres en matière d'émissions de gaz à effet de serre feront l'objet de plus de discussions. » On entend souvent le message comme quoi les consommateurs devraient se restreindre pour le climat – et je soutiens cela « , a déclaré Shendure au New York Times. « mais ces individus très riches ne le font pas ».

De Claire Villiers pour Statista